

Parcours Avenir

Synthèse du bilan

2014

2015



La mise en œuvre du Parcours Avenir (ex-PIIODMEP) dans l'académie de Créteil est initiée pour l'année 2014-2015 en vue de sa généralisation à la rentrée 2015. Les réponses des établissements au questionnaire en ligne diffusé en juin 2015 permettent d'établir un état des lieux académique de sa mise en œuvre et d'identifier les freins et attentes des établissements dont vous trouverez ci-dessous la synthèse.

1 - Au niveau des établissements

1.1 – L'élaboration d'un programme d'actions cohérent et progressif

L'élaboration du programme d'actions a fait l'objet d'une **réflexion commune et concertée** des équipes dans 62,2% des collèges, 58,5% des lycées d'enseignement général (LEGT) et 41,7% des lycées professionnels (LP) ayant répondu au questionnaire*. Le conseiller d'orientation-psychologue (COP) est associé dans 76,1% des collèges et 79,2% des LEGT contre 53,3% des LP.

Parmi ces établissements, l'**analyse des indicateurs et un état des lieux de l'existant** ont servi de base à son élaboration pour la majorité des équipes. En revanche, très peu d'établissements déclarent avoir **formalisé par écrit** le projet malgré les concertations et analyses menées.

1.2 – Les temps dédiés

S'agissant des temps de concertation en équipe, la **pause méridienne** (27,8%) et les **réunions de fin de journée** (18,5%) sont privilégiées au collège, tandis qu'au lycée, il s'agit le plus souvent de temps de **concertations spécifiques ou banalisés** (30%). Quant au conseil pédagogique, il est un lieu d'échanges relativement peu investi pour aborder ces questions, quel que soit le niveau d'enseignement.

Les temps dédiés à la pédagogie de l'orientation sont majoritairement les heures d'**accompagnement personnalisé** au lycée ; tandis qu'au collège les heures de **vie de classe** sont privilégiées. Les **enseignements disciplinaires** sont également l'occasion d'aborder ces questions surtout au collège (64,9%) et au LP (63,9% contre 51,2% au LEGT).

1.3 – Les liaisons inter-établissements

S'agissant des collèges, 44,3% proposent une liaison avec le lycée, ces partenariats sont plus fréquents que ceux engagés avec le 1er degré (24,2%). L'articulation avec le niveau collège est développée dans 66,7% des LP et 70,7% des LEGT. Quant à l'articulation avec l'enseignement supérieur, elle concerne 72,2% des sections professionnelles et 78% des sections générales et technologiques.

1.4 – L'ancrage disciplinaire et l'interdisciplinarité

Les trois disciplines du collège qui intègrent prioritairement la découverte du monde économique et professionnel et la compétence à s'orienter dans leur enseignement sont la **technologie** (53,7%), l'**histoire-géographie** (46,3%) et le **français** (38,9%). 17,4% des collèges qui ont répondu déclarent par ailleurs mener un **projet en interdisciplinarité**.

* Taux de réponse au questionnaire : 41,7% des collèges, 29,1% des LEGT et 28,2% des LP.

1.5 – L’entretien personnalisé d’orientation

En classe de 3^{ème} et en 1^{ère} professionnelle, cet entretien est proposé **de manière systématique** dans 63,8% des collèges et 86,1% des LP. En revanche, au LEGT, il est prioritairement mené **sur demande** de l’élève et/ou sa famille (dans 70,7% des cas).

1.6 - Les actions en direction des parents

Les parents sont très peu associés aux concertations sur l’élaboration du programme d’actions. Ils sont principalement concernés par des actions d’information sur l’orientation et les voies de formation.

1.7 - L’adaptation au lycée

Une large part des LP propose des **entretiens systématiques** à l’entrée en voie professionnelle pour identifier les profils d’élèves (88,9%), presque 2 fois plus qu’au LEGT où le repérage s’effectue principalement en liaison avec les collèges (65,9%) et au fil de l’eau (58,5%). Les dispositifs proposés pour favoriser la réussite des élèves à l’entrée en 2^{nde} (GT & pro) sont principalement le **tutorat** et le **soutien scolaire**. Au LP, le **travail sur l’estime de soi** tient également une place particulière dans un certain nombre d’établissements.

1.8 – Les attentes et besoins

La majorité des établissements déclarent avoir besoin prioritairement d’exemples d’**actions ancrées dans le disciplinaire** et d’actions **menées en interdisciplinarité**. La présentation et l’appropriation de ressources et d’outils font également partie des attentes prioritaires des établissements. Dans une moindre mesure, une aide à la mise en cohérence des actions par niveau et d’un niveau à l’autre est formulée. Enfin, les lycées expriment des attentes quant aux dispositifs de liaison avec l’enseignement supérieur.

2 - Actions académiques

2.1 - Les animations par l’équipe ressource

Un accompagnement à la mise en œuvre du Parcours Avenir a été proposé aux établissements sous forme d’animations. Ces interventions animées par une équipe ressource académique (DCIO et COP) ont eu lieu sur demande du chef d’établissement (15 interventions au total pour 332 bénéficiaires).

L’objectif était d’initier un travail de concertation des équipes en association avec le CIO de secteur pour élaborer et mettre en œuvre un programme d’actions propre à l’établissement. Cette programmation se voulait cohérente et progressive sur l’ensemble des niveaux, adaptée au contexte de l’établissement ainsi qu’aux besoins et ressources identifiés par l’équipe.

2.2 – Le groupe de travail « Discipline & Orientation »

Le groupe de travail avait pour objectif la **production de ressources disciplinaires** pour accompagner les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre du Parcours Avenir. Animé par l’équipe ressource académique, le groupe composé de 6 enseignants de collège et de disciplines différentes a élaboré des séquences pédagogiques visant la découverte du monde économique et professionnel et l’acquisition de compétences utiles pour s’orienter. Les enseignants ont collaboré en binômes sur une thématique commune mettant en lien leurs programmes disciplinaires respectifs. Au vu des nouvelles dispositions de la réforme du collège, ces ressources prennent leur sens dans le cadre de la mise en place des Enseignements Pratiques interdisciplinaires (EPI).

Des programmations proposant des exemples de thématiques transversales sur plusieurs disciplines de la 6^{ème} à la 3^{ème} ont également été produites. L’ensemble des ressources produites sont mises à disposition sur Educ’Avenir, site internet dédié au Parcours.

2.3 – Le site Educal’Avenir



<http://orientation.ac-creteil.fr/educalavenir/>

Un site internet centralisant des ressources pédagogiques utiles et facilement appropriables a été conçu. Alimenté progressivement, il est mis à disposition des équipes à la rentrée 2015. Ce site propose notamment les séquences disciplinaires et les programmations du groupe de travail « Discipline et Orientation », des outils méthodologiques pour la mise en œuvre du parcours, des programmations par niveau et des exemples d’actions menées en établissement.

2.4 - La concertation avec les IA-IPR

Le groupe de travail composé d’inspecteurs d’académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et animé par une Inspectrice de l’éducation nationale chargée de l’information et de l’orientation (IEN-IO) avait pour objectif de déterminer une série de questionnements pertinents sur la contribution des enseignants à la problématique de l’orientation et pouvant s’intégrer au protocole de visite et d’inspection individuelle.

2.5 - Le club des partenaires

Le club des partenaires propose des actions en direction des élèves et des équipes pour favoriser la **relation école-entreprise** et la découverte du monde économique et professionnel. Il réunit plus de 70 partenaires, entreprises de secteurs professionnels variés, associations ou organismes consulaires en Ile-de-France, qui proposent, par exemple, l’organisation de visites d’entreprises ou d’établissements de formation à destination des élèves ou des équipes ; l’intervention de professionnels en classe, dans le cadre d’un salon, d’un forum ou de conférences ; des outils pédagogiques d’information ; la participation à des jeux/concours, etc. Ces actions sont proposées via le site internet dédié :



www.clubdespartenaires.fr

2.6 - Les rencontres académiques de la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC)

La DAAC, en association avec le SAIO, propose une fois par mois de découvrir des **métiers s’exerçant dans les lieux de la culture**. Imaginé et proposé par le réseau des professeurs-relais et les services pédagogiques des structures culturelles, ce cycle, est conçu pour offrir des **ressources aux enseignants et aux COP**. Il s’appuie sur des rencontres avec des professionnels sur leur lieu de travail sur l’exercice de métiers généralistes qui ne sont pas nécessairement propres aux lieux culturels : on peut ainsi être jardinier-ère au Muséum National d’Histoire Naturelle ou couturier-ère à la Comédie française par exemple.

2.7 - Perspectives 2015-2016

Une **équipe ressource académique élargie** est constituée pour l’année 2015-2016 pour étendre la sensibilisation et l’accompagnement des équipes à la mise en œuvre du Parcours Avenir.

Le **groupe de travail « Discipline & Orientation »** est reconduit pour produire des ressources dans de nouvelles disciplines : musique, arts plastiques, physique-chimie, EPS notamment. Un second groupe de travail est constitué pour fournir une réflexion et des outils sur la question de l’évaluation et en particulier du lien entre notation, compétences et orientation.

Enfin, un **séminaire** aura lieu en novembre 2015 sur la mise en œuvre du Parcours Avenir au collège. Au programme de ce séminaire : des témoignages d’équipes, des exemples d’actions et une présentation de ressources et outils.